<u>Trophée des Relais</u>
Règlement

Ce trophée est principalement prévu en Rhône-Alpes avec 3 dates, mais <u>libre à qui veut, d'organiser 1 ou plusieurs journées dans sa région</u>.
Il suffira principalement d'avoir 1 arbitre par terrain, de respecter ce règlement, et de prévenir pour informer sur les sites boulistes fédéraux.
Un tableau des passages, est établi et peut être transmis.

Article 1 : Objectif
Le Trophée des Relais se compose de 3 journées dont le but est principalement de se faire **plaisir** en pratiquant le tir en relais. Il n'y a pas de gain.
Il n'y a pas d'obligation à participer aux 3 journées.
Dans le cadre d'une amitié « Franco-Suisse » et pour permettre une journée promotionnelle chez eux, la finale se fera à Yverdon-les-bains, en SUISSE .

Article 2 : Les équipes
La composition d'équipe est libre et peut aller **jusqu'à 3 joueurs.** Il suffit d'être licencié dans une des fédérations boulistes internationales.
Elle peut être <u>Masculine</u>, <u>Féminine</u> ou <u>Mixte</u>, et de toutes catégories confondues.
L'appartenance au même club ou A.S n'est pas obligatoire.
Un joueur pourra réaliser des relais en équipe masculine et/ou en équipe mixte.
Idem pour les féminines.
Lors d'une journée, des équipes pourront s'échanger un joueur (voir annexe).
Ce Trophée des Relais est réservé aux adultes. (+ 18 ans)
Un classement **Top 1** sera effectué pour les équipes constituées **entièrement** de joueurs évoluant en Club Elite1, et ne pourra être que Mixte.

Article 3 : Inscription
L'inscription à une journée est de 10€ par joueur, et comprend le repas.
Cela permet de couvrir les frais de repas et d'arbitrage engagés par les clubs receveurs.
L'inscription est à faire auprès de patrick.alcaraz.ch@gmail.com et sera close le lundi soir qui précède la date.
L'inscription sera validée à la réception du chèque établit à l'ordre du club receveur.
La liste sera consultable sur la page réservée dans *sport-boules diffusion.*

Article 4 : Déroulement
A chaque journée, il y aura 3 passages de relais.
Un passage le matin et deux l'après-midi.
Les joueurs devront être aussi ramasseurs de boules à tour de rôle, selon un planning établi par les organisateurs.
Le respect de chaque poste sera exigé pour un bon déroulement.
1er passage à 10h. Fin de la compétition estimée au plus tard à 18h.

Article 5 : Classement
Le classement se fera pour une composition de 2 relayeurs.
Le classement est fait avec l'addition des 3 meilleures performances réalisées sur l'ensemble des journées. Une équipe peut donc se qualifiée même si elle ne fait qu'une journée.
4 classements seront établis :
Classement pour la **Catégorie Masculine**
Classement pour la **Catégorie Féminine**
Classement pour la **Catégorie Mixte**
et le Classement pour la **Catégorie Top 1** (mixte)
A l'issu de la dernière journée, les qualifiés seront cités sur *Sport-boules diffusion*.
Ceux qui ne pourront pas se rendre en finale, laisseront la place aux suivants…. Un relayeur ne pourra pas se faire remplacer.

Article 6 : qualification
Un joueur a la possibilité de changer sa composition d'équipe à chaque date et même durant une journée. Ce joueur ne pourra cependant être qualifié pour la finale que dans une seule équipe et par catégorie.
Exemple: Masculins et/ou Mixte. Féminins et/ou Mixte.
Les 3 meilleures équipes par catégorie seront qualifiées pour la finale en Suisse.

Article 7: RTI
Les tirs seront soumis au règlement du RTI.
Des arbitres seront convoqués et permettront une éventuelle homologation de record.

Article 8 : La finale
Pour chaque catégorie, il y aura une finale à 3.
Le 1er tir se déroulera à 11h et le 2ème tir à 15h.
L'addition des 2 passages permettra d'établir un podium. En cas d'égalité, une épreuve d'appui de 2'30 départagera les équipes.
Un hébergement est prévu le samedi soir pour profiter du lac et du séjour.

Article 9: Dates
Dimanche 2 Février 2020 à Dardilly
Dimanche 22 mars 2020 à Montélimar
Dimanche 28 Juin 2020 à Bourg en Bresse

FINALE le dimanche 23 Août 2020
Yverdon les bains (en Suisse)

L'hébergement et repas sont pris en charge par l'organisation
Les déplacements sont à la charge des joueurs

Annexe

Composition des équipes

Pour l'exemple, on prend 2 équipes de 2 joueurs.
Equipe 1: Joueur A et Joueur B
Equipe 2: Joueur C et Joueur D

1er Passage :
Equipe 1: A et B
Equipe 2: C et D

2ème passage:

Equipe 1: A et B	ou	Equipe 1: A et C
Equipe 2: C et D		Equipe 2: B et D

3ème passage:

Equipe 1: A et B	ou	Equipe 1: A et C	ou	Equipe 1 : A et D
Equipe 2: C et D		Equipe 2: B et D		Equipe 2 : B et C

Vous pouvez mixer les équipes à chaque passage ou juste au dernier, il n'y a aucune obligation.
Si vous souhaitez mixer les équipes, merci de nous prévenir à l'avance pour que l'on puisse préparer les feuilles de notations.